

13.09.2022

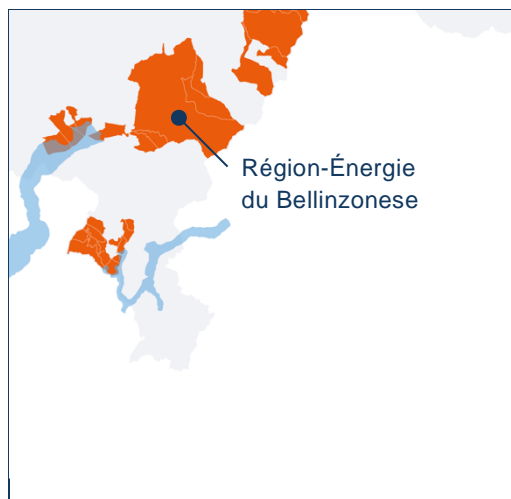
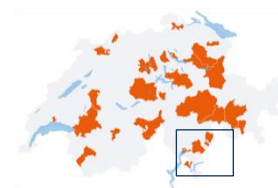
Un bon exemple : Société d'énergie

# Bellinzone



## Contexte

Les cinq communes du Bellinzone (Arbedo-Castione, Bellinzone, Cadenazzo, Lumino et Sant'Antonino) représentent aujourd'hui, avec une population de plus de 55 000 habitants, le territoire de la Région-Energie du Bellinzone. Coordonnée par l'Azienda Multiservizi Bellinzone, la Région-Énergie a été constituée en 2011 à partir de 11 communes (dont d'anciennes communes faisant aujourd'hui partie de Bellinzone). Aujourd'hui, elle est la plus grande Région-Énergie du canton du Tessin.



## Qu'est-ce qu'une Région-Energie?

Une Région-Energie se définit par une collaboration intercommunale organisée au sein de laquelle les communes ainsi que leurs habitants, entreprises et organisations poursuivent ensemble des objectifs de politique énergétique. Cette coopération leur permet d'unir leurs forces.

Grâce au programme Région-Energie, l'Office fédéral de l'énergie soutient les communes au niveau de leur collaboration dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. De cette manière, la mise en œuvre des mesures et projets en matière de politique énergétique s'en trouve à la fois améliorée, facilitée et moins onéreuse.

**Contact :** Sarah Dujoncquoy, Direction régionale Suisse romande  
region-energie@local-energy.swiss +41 27 527 01 01





## Engagements

Les communes qui ont adopté la charte constitutive se sont fixé comme buts la promotion et la coordination d'une politique énergétique unitaire à l'échelle communale et l'accomplissement des objectifs à long terme de la Société à 2000 watts.

Pour atteindre ces objectifs, la Région s'est dotée d'un organe décisionnel, la « Commission régionale de l'énergie », qui a pour mission de définir les mesures de politique énergétique à prendre au niveau intercommunal.

La Commission, dirigée par un président qui coordonne ses travaux, siège chaque année dans une commune différente de la Région.

Les activités d'organisation et de secrétariat sont exercées par le Service de conseil en énergie d'AMB.



## Comment

Les thèmes abordés par la Commission pour atteindre les objectifs sont les suivants :

- interventions visant à promouvoir les économies d'énergie et le développement de la production locale d'énergie à partir de sources renouvelables ;
- interventions indirectes sur l'aménagement du territoire, la gestion de la mobilité publique et privée et la gestion des déchets ;
- interventions sur la coordination des systèmes de mobilité durable et réduction de la mobilité privée ;
- interventions axées sur la gestion et l'optimisation de l'approvisionnement énergétique ;
- activités de promotion, de formation et d'information sur les questions énergétiques et environnementales ;
- organisation de services ou d'activités axés sur la gestion, monitoring des données et des informations énergétiques et environnementales.



### Avec le soutien

des communes de Arbedo-Castione, Bellinzone, Cadenazzo, Lumino et Sant'Antonino

### Contact

Franco Bullo  
franco.bullo@amb.ch  
+41 91 821 88 13

### Plus d'infos

[www.amb.ch](http://www.amb.ch)





SuisseEnergie  
pour les communes

Région-  
Énergie



26.04.2023

Projet concret – Efficacité énergétique des bâtiments et énergies renouvelables

# Développement de nouvelles communautés d'autoconsommation (RCP)

Dans le but de définir de nouvelles communautés d'autoconsommation, l'analyse de la région est partie des plus grands consommateurs d'électricité pour définir les plus grands producteurs possibles.

Les premières données recueillies ont été vérifiées quant à leur qualité et, si nécessaire et possible, corrigées. Des indicateurs ont ensuite été définis pour arriver, à l'aide d'outils SIG, à définir, parmi les plus grands consommateurs de la Région-Energie, les membres potentiels d'une communauté d'autoconsommation. La cartographie solaire existant au niveau fédéral, avec la contextualisation nécessaire et les données de consommation d'électricité fournies par AMB, ont permis de localiser les principaux bâtiments présentant un intérêt prépondérant pour la production d'électricité décentralisée. Par la suite, le recoupement d'informations relatives à la présence de biens culturels, d'installations photovoltaïques et de pompes à chaleur ainsi qu'à l'époque de construction a permis d'évaluer l'adéquation des bâtiments à la pose d'installations photovoltaïques. Il en résulte une cartographie au niveau de la Région-Energie où les cartes examinées, caractérisées par des bâtiments publics, résidentiels ou industriels, sont classées selon un score basé sur une série d'indicateurs. Cette analyse préliminaire a été établie sur la base de différents niveaux d'information, plus ou moins actualisés et complets, et sera rendue opérationnelle par l'investigation approfondie des parcelles d'intérêt, afin d'évaluer en temps voulu l'état du bâtiment et de la toiture ainsi que la faisabilité de la nouvelle installation. Une campagne d'information destinée aux particuliers pour les soutenir dans la définition de choix ciblés et la création de nouvelles communautés d'autoconsommation dans leurs quartiers complète le cadre de cette enquête préliminaire.



« Les communautés d'autoconsommation offrent différentes opportunités, comme la possibilité d'optimiser la consommation d'électricité provenant de la production sur site avec des panneaux photovoltaïques. Avec ce projet, la Région-Energie du Bellinzone a identifié les complexes de bâtiments potentiels qui pourraient être intéressés et intéressants pour ce type d'approche, notamment un certain nombre de bâtiments industriels et publics et de grands ensembles résidentiels. L'objectif est de devenir une Région produisant et consommant de plus en plus d'énergie locale. »

Henrik Bang  
Commission Région-Energie du Bellinzone

